

LA LETTRE

du Syndicat français de la critique de cinéma

N°9-DECEMBRE 1998

• **appels de candidatures**

Prochains jurys de la Fipresci p. 6
Caméra d'or 1999 p.12

• **éditorial**

p. 3

• **dossier**

La critique de cinéma au Québec p. 4

• **fipresci**

Le Festival de Sarajevo p. 6

• **lectures**

Compartiment auteurs p. 9

• **humeurs**

L'honneur perdu du cinéma rennais p. 8
La vérité est ailleurs... p. 8

• **vie du Syndicat**

Réunion du Conseil p. 2
La Lettre vue par ses lecteurs p. 7
Cartes Vertes pour 1999 p.10
30 % et Droits d'Auteur p.11
In memoriam p.10
Brèves p.12
Petites annonces p.12



.....
DOSSIER

**La critique de cinéma
au Québec**
.....

**APPELS DE
CANDIDATURES
URGENTS :
VOIR
PAGES 6 ET 12**

Conseil du Syndicat

23 septembre 1998

Assistaient à la réunion : François Chevassu, Dominique Rabourdin, Sylvain Garel, Michèle Levieux, Philippe J. Maarek, Jean Rabinovici, Jean-Claude Romer, Philippe Rouyer, Jean Roy, Jacques Zimmer et, à titre consultatif, Eva Roelens.

Sondage « Lettre du Syndicat »

Jacques Zimmer rend compte des résultats du sondage « Lettre du Syndicat » qu'il a réalisé (voir son compte rendu par ailleurs dans la présente « Lettre »)

Élection du Président et des membres du jury du prix littéraire

Les membres sortants renouvelaient leur candidature. Un seul nouveau candidat s'est manifesté.

Ont obtenu : Michel Ciment, Claude Gauteur, Marcel Martin et Dominique Rabourdin, 9 voix ; Joël Magny : 8 voix ; Jean-Philippe Guérand et Christian Viviani : 7 voix, élus. Jean-Paul Combe 6 voix.

Dominique Rabourdin, seul candidat, a été réélu Président du jury à l'unanimité.

Désignation du représentant du syndicat auprès de la Fipresci

Le Conseil désigne à l'unanimité Jean Roy, titulaire, et Philippe Maarek, suppléant, comme représentants du Syndicat auprès de la Fipresci.

Situation du contrôle fiscal et du litige Ramsay

Christian Sautter, secrétaire d'État au Budget, a présenté le 15 septembre une instruction fiscale destinée à déterminer plus clairement les rapports des associations avec l'administration fiscale. Cette instruction devrait prendre effet le 15 avril 1999. Pour être totalement exonérée d'impôts, une association devra notamment s'interdire toute distribution de bénéfices, directe ou indirecte, et l'éventuelle indemnisation de dirigeants devra rester inférieure aux trois quarts du SMIC. Christian Sautter a également annoncé l'abandon des redressements passés ou présents dont auraient été victimes des associations non lucratives de

bonne foi. Pour l'instant nous avons dû nous contenter d'une diminution du redressement appliquée au Syndicat. Une nouvelle rencontre le 6 octobre entre Brigitte Kermabon, Eva Roelens et François Chevassu, représentants du Syndicat, et Françoise Noiton, Directrice divisionnaire des Services fiscaux de Paris ouest, peut nous laisser espérer une amélioration de la situation sans toutefois que notre optimisme matiné de prudence puisse nous mener au-delà de cette espérance jusqu'à réception d'une réponse écrite et précise.

Ramsay faisant preuve d'une insistante allergie à tout règlement à l'amiable pour le conflit concernant l'édition et la diffusion de *La critique de cinéma en France*, nous avons demandé à Maître Emmanuel, avocat du Syndicat, de donner assignation aux Editions Ramsay qu'un procès leur est intenté devant le Tribunal de Grande Instance de Paris. Ce qui a été fait mais n'avait pas encore donné de résultats lors de la réunion de Conseil, compte tenu des vacances du Palais.

Représentation de la Semaine de la critique lors des reprises en province et à l'étranger

Pour éviter les ambiguïtés ou les confusions qui ont pu parfois résulter d'accords purement verbaux, le Conseil décide que toutes les reprises de la Semaine par des organismes français ou étrangers devront être soumises à un accord écrit. A cet effet, Jean Roy et Eva Roelens sont chargés de rédiger une lettre d'accord type qui sera soumise au Conseil lors de sa prochaine réunion.

Enquête sur le métier de critique

En 1984, le syndicat a effectué, en collaboration avec la revue *Cinéma*, une enquête sur le métier de critique auprès des critiques et journalistes travaillant en France. On trouve les résultats complets de cette enquête dans le numéro de *Cinéma* de janvier 1984, pages 29 à 32, et des extraits page 118 de *La critique du cinéma en France*.

Jean Roy propose qu'une nouvelle enquête qui permettrait de mesurer l'éventuelle évolution du métier de critique soit effectuée.

Une telle enquête suppose un travail important de rédaction du questionnaire, d'établissement et d'utilisation du listing (environ mille noms pour la précédente enquête), de dépouillement du questionnaire et de publication des résultats qui impose la participation d'un partenaire.

Le Conseil réserve un accueil favorable au projet. Mais, aucune étude n'ayant encore été menée, ni aucun budget prévisionnel établi, il soumet son accord définitif à la présentation d'un rapport précis concernant l'ensemble des conditions financières et matérielles de l'entreprise et les recherches de partenaire(s).

Jurys Fipresci

Un certain flou qui accompagne les annonces de jurys de la Fipresci a créé des situations ambiguës, sinon très désagréables, pour les candidats du Syndicat.

Le Conseil demande donc à la Fipresci de communiquer plus clairement les conditions de participation. Par exemple, il serait préférable de signaler que Montréal n'accepte en général que les journalistes de quotidiens ou que les quotas n'autoriseront pas de représentants français dans telle manifestation.

Par ailleurs, le Conseil rappelle qu'il ne peut pas accepter de parrainer des candidats qui ne sont pas adhérents du Syndicat.

Nouvelles adhésions

Trois nouvelles adhésions ont été enregistrées : Émile Breton (*L'Humanité*), Édouard Hubert (*Famille chrétienne*) et Azzedine Mabrouki (*El Watan*)

Agenda

L'Assemblée générale 1999 a été fixée au lundi 8 février. Prochaine réunion du Conseil : mardi 24 novembre.

Dernière minute

Nous avons reçu, après la rédaction de ce compte rendu, une lettre de Françoise Noiton. Elle confirme notre espoir, en nous annonçant trois conciliations dont le montant total est très estimable pour la modeste trésorerie du Syndicat.

Compte rendu établi par François Chevassu

EDITORIAL

Du mercredi 12 au dimanche 23 mai, Cannes accueillera son 52^e Festival international du Film. C'est encore loin, mais il est grand temps de s'y préparer pour les petits comme pour les grands. Pour les grands d'abord, suzerains de fait des petits. Le Festival officiel sera en 1999 ce qu'il fut en 1998, en mieux si possible. Compétitions des longs et courts métrages avec leurs deux jurys, Caméra d'or avec un jury, Cinéfondation avec un jury et Hommages avec des trophées. L'avantage des jurys bien conçus, c'est qu'ils amènent des stars, qui amènent des médias, qui amènent la notoriété, qui amène les indispensables sponsors.

Toutes choses que ne peuvent guère revendiquer les petits. La Semaine de la critique, par exemple, plus soucieuse par vocation de privilégier la découverte et la promotion de nouveaux talents, moins médiatiques que de belles et grosses machines porteuses de vedettes. Mais pas forcément moins intéressants pour autant.

Leonard Klady le soulignait d'ailleurs quand il écrivait dans *Variety*, après le Festival 98 et au sujet de la Semaine de la critique : « Sa raison d'être est de trouver des films pointus et nombre d'observateurs maintiennent que sa sélection soignée de sept films a constitué le meilleur ensemble de toutes les sélections invitées au Festival ».

Ce type d'éloge, rejoint par bien d'autres, peut nous rassurer sur l'avenir cannois d'une manifestation à laquelle nous sommes particulièrement attachés. Mais notre optimisme doit rester prudent. Attitude confirmée quand nous avons appris que le complexe des Ambassades a été acheté par la Fnac pour en faire ce que l'on devine. Or, si le cinéma des Ambassades n'avait plus de vraie activité, il en reprenait chaque année au service du Marché du Film. Ainsi, en 1998, il a accueilli 317 projections sur les 1000 du Marché. Le vide créé par sa disparition pouvait mettre en péril les écrans des petits, donc de la Semaine de la Critique.

Mais, après un examen de cette situation avec la Direction du Festival, celle-ci s'est engagée à assurer à la Semaine des projections identiques en nombre et en qualité à celles de 1998.

Certes, nous ne récupérons pas pour autant une présence dans le Palais. Mais le partage entre Les Arcades (à 11h30 salle 2 – la SRF s'étant opposée à ce que nous disposions de la salle 1 – 19h30 salle 1 et 22h30 salle 2) et l'Espace Miramar (à 8h30, 15h30, 17h30 et 19h30) devrait permettre à la Semaine de la critique de se dérouler normalement et de maintenir son audience. Restons assez actifs et attentifs pour faire de ce « maintien » une amélioration.

François Chevassu

La critique de cinéma au Québec

Comme pour le cinéma, il faut attendre la fin de la Seconde guerre mondiale pour voir émerger une critique cinématographique digne de ce nom dans ce que l'on appelait encore le Canada français. Auparavant, seules quelques revues promotionnelles consacrées essentiellement aux vedettes étaient diffusées dans ce bout d'Amérique francophone (1). Elles avaient pour titre : *Le Panorama, Le Film, La Revue de Manon, Cinéma, Le Bon cinéma, Le Courrier du cinéma, La Petite revue, Cinémonde...* Sans oublier la première de toute, joliment intitulée : *Montréal qui chante au Ouimetoscope* (2).

La première revue marquant le véritable début de l'histoire de la critique cinématographique québécoise date de 1950. *Découpages* affirme son ambition en ayant pour sous-titre : « Cahiers d'éducation cinématographique ». Elle accompagne les premiers ciné-clubs qui, dans cette société encore largement dominée par l'Eglise, sont animés par les jeunesses catholiques (3). Nous retrouvons la même origine idéologique dans la plus ancienne publication cinématographique québécoise : *Séquences*. Fondée en 1955 par la Commission des ciné-clubs du Centre catholique du cinéma de Montréal, cette revue deviendra indépendante en 1970. Elle est marquée par la personnalité de Léo Bonneville qui la dirigea pendant près de quarante ans.

S'appuyant sur le manifeste du Refus Global (4), une fraction de la jeunesse intellectuelle lutte contre la prédominance de l'Eglise. Quelques cinéphiles issus de ce courant fondent *Images* en 1955. Ils ne publient que quelques numéros. Mais le flambeau

est repris d'une manière plus durable par *Objectif*. Une publication qui marque profondément les années 60. La décennie de la Révolution tranquille où le Canada français se métamorphose en Québec et où le cinéma de ce pays en devenir s'affirme comme un des moteurs de cette transformation fondamentale. *Objectif* est brièvement concurrencée par une autre revue laïque, *L'Ecran* qui n'est publiée que pendant l'année 1961.

DE LA CRITIQUE A LA REALISATION

Comme en France à la même époque, de futurs grands cinéastes commencent leur carrière cinématographique par la critique. C'est le cas de Michel Brault (*Découpages*), de Jean-Pierre Lefebvre (*Séquences* puis *Objectif*), Arthur Lamothe (*Images*), Jacques Leduc et Pierre Hébert (*Objectif*), Gilles Carle (*Ecran*)... C'est également l'école de formation du producteur Rock Demers (*Images*) et du futur directeur de la Cinémathèque québécoise, Robert Daudelin (*Objectif*). Mais c'est un autre jeune cinéaste, Denys Arcand, qui met les pieds dans le plat. Dans la revue de gauche, *Parti pris* il déclare en avril 1964 : « *Le cinéaste n'est aidé par personne et surtout pas par les critiques (la revue Objectif surtout)* ». Il ajoute : « *Toute la critique de films québécois doit être faite en fonction de la situation globale de notre nation, et des conditions d'existence des cinéastes.* » Arcand veut surtout que les critiques québécois regardent et analysent davantage ce qui se passe à Montréal plutôt qu'à Paris. En effet, tandis que les animateurs de *Séquences* sont influencés par Henri Agel, ceux d'*Objectif* lorgnent vers *Positif* et *Les Cahiers du cinéma*. La

polémique déclenchée par le futur réalisateur du *Déclin de l'empire américain* amène la revue *Objectif* à se saborder en 1967. Dans son dernier numéro (n°39), les rédacteurs appellent à renouveler la critique « *par rapport à l'évolution politique et sociale d'un Québec à la recherche de nouveaux éléments de conscience individuelle et collective* ».

LE TEMPS DES POLEMQUES

C'est à cette tâche que s'attellent les revues qui naissent dans la foulée des tragiques événements d'Octobre 1970 (5). Très marqués idéologiquement, *Champ libre* et *Cinéma-Québec* s'affrontent autant sur le terrain politique que sur celui de la cinéphilie. *Champ libre*, qui compte parmi ses principaux collaborateurs l'écrivain français Dominique Noguez, dénonce le réformisme de son concurrent qui à son tour déplore le sectarisme marxiste de ceux d'en face. *Champ libre* ne publie que quatre numéros. D'autres critiques marxistes prennent la relève pour quelque temps et publient *Cinécrits*. Pendant ce temps, *Cinéma-Québec* dirigé par Jean-Pierre Tadros publie de nombreux entretiens avec des cinéastes québécois et *Séquences* tente de survivre à la disparition des ciné-clubs. A la fin de cette bouillante décennie, au moment où l'engagement politique — au Québec comme dans les autres pays occidentaux — est en recul, la Cinémathèque lance *Copie zéro*, une revue entièrement consacrée au cinéma québécois. Numéros dédiés à un cinéaste ou à une thématique alternent avec de précieux annuaires de la production cinématographique locale. *Le Revue de la cinémathèque* prend la relève en 1989. Elle existe toujours mais se contente depuis plusieurs années de

publier le programme des projections organisées par cette dynamique institution.

A la même époque — la fin des années 70 — paraissent deux publications qui vont prendre leur essor au cours des années 80 et se perpétuer jusqu'à nos jours. *Ciné-Bulles*, publié par l'Association des cinémas parallèles, est à l'origine un simple bulletin ronéoté. A partir de 1982 elle se transforme en revue. Dirigée pendant plusieurs années par Michel Coulombe, actuel directeur général des Rendez-vous du cinéma québécois (6), *Ciné-Bulles* paraît désormais quatre fois par an et consacre une partie importante de sa pagination aux comptes rendus des nombreux festivals de cinéma créés au Québec depuis une vingtaine d'années. Sous l'impulsion de Claude Racine puis de Marie-Claude Loïselle, *24 Images* met quelques années à s'imposer comme la revue de référence des cinéphiles québécois et de ceux qui, à l'étranger, s'intéresse à cette cinématographie de moins en moins bien diffusée. Aujourd'hui disparu, *Lumières* est publié de 1987 à 1992 par l'Association québécoise des réalisateurs et réalisatrices de cinéma et de télévision. Devenue rapidement thématique, cette luxueuse publication donnait la possibilité aux cinéastes québécois d'exprimer directement leur point de vue sur leur art et la société (7).

DE PRECIEUX SOUTIENS

Si, aujourd'hui, trois revues de cinéma, *Séquences*, *24 Images* et *Ciné-Bulles* arrivent à survivre dans un immense pays seulement peuplé de sept millions d'habitants (dont six millions de francophones, dix fois moins que de Français), c'est parce qu'elles sont aidées par différentes institutions publiques : Le Conseil des arts et des lettres du Québec et le Conseil des arts du Canada principalement, mais aussi le Conseil des arts

de la Communauté urbaine de Montréal. Sans compter les pages publicitaires vendues au prix fort à la SODEC (8) ou à Téléfilm Canada. Une sollicitude qui fait rêver de ce côté-ci de l'Atlantique.

La critique de cinéma au Québec comme en France ne se résume pas aux revues spécialisées. Depuis une bonne vingtaine d'années les principaux quotidiens québécois (*La Presse, Le Devoir, Le Journal de Montréal, Le Soleil...*) se sont attachés les services de critiques professionnels et se font échos de l'actualité cinématographique au Québec et dans le monde. Il en est de même pour les rares magazines (*L'Actualité*) ou pour les revues culturelles à l'existence plus ou moins éphémère (*Temps fou, Maintenant, La Vie en rose...*). Malheureusement on ne peut pas faire le même constat pour les multiples chaînes de télévision. Ici comme ailleurs, la plupart se contentent de faire la promotion des grosses productions. Il existe également depuis quelque temps des fanzines comme *Zoom in* ou le virulent *Le Nitrate* qui, dans le très consensuel paysage cinématographique québécois, n'hésite pas à secouer l'érable à défaut du cocotier.

Fondée le 28 septembre 1973,

l'Association Québécoise des Critiques de Cinéma (l'AQCC) regroupe une partie de la profession (une quarantaine de membres à la fin des années 80). Adhérente de la FIPRESCI, l'AQCC décerne chaque année un prix au meilleur long et au meilleur court métrage québécois. La cérémonie se déroule pendant Les Rendez-vous du cinéma québécois. Elle est également l'occasion de récompenser la meilleure critique cinématographique parue l'année précédente. Une initiative probablement difficile à importer en France.

Sylvain Garel

(1) Pour en savoir plus, vous pouvez lire : *La Critique et le cinéma au Québec*, brochure publiée par l'AQCC en 1990, la partie de l'annexe IV consacrée aux revues de cinéma parue dans la première version du *Dictionnaire du cinéma québécois* (Fides, 1978) et l'article « Revues de cinéma » publié dans la dernière version de ce même dictionnaire (Boréal, 1991).
 (2) Le Ouimetoscope, créé par Léo Ernest Ouimet, fut le premier cinéma montréalais.
 (3) Après avoir tenté en vain d'interdire le cinéma (en particulier le dimanche), l'Eglise décida de s'approprier cet art nouveau. Ce qui explique que les premiers documentaristes furent des hommes d'Eglise, que les premières fictions furent produites par des entreprises catholiques et que les premiers ciné-clubs furent impulsés par des organismes religieux.
 (4) Rédigé en 1948 par le peintre Emile Borduas, ce texte qui dénonçait avec virulence le conservatisme de la société canadienne française a été signé par une quinzaine d'artistes québécois.
 (5) En octobre 1970, le Front de Libération du Québec enlève deux personnalités politiques. L'armée canadienne arrête sans mandat près de 500 personnes. Un des deux otages est assassiné.
 (6) Festival qui, chaque mois de février depuis seize ans, présente la production québécoise de l'année précédente.
 (7) Une anthologie d'articles publiés par la revue *Lumières* a été publiée sous le titre : *Un cinéma sous influence* (Isabelle Hébert, 1993).
 (8) SODEC : Société des Entreprises Culturelles du Québec, l'équivalent québécois du CNC.



Michel Brault, réalisateur, ancien critique de *Découpages*

PROCHAINS JURYS DE LA FIPRESCI

• **Berlin** (10-21 février). Jury divisé en trois sous-jurys (Compétition, Panorama, Forum). Préciser impérativement à quelle section vous comptez vous intéresser. Hôtel pris en charge. (1)

• **Fribourg** (7-14 mars). Festival des « Trois Continents » plus particulièrement destiné aux collègues intéressés par les cinémas du Tiers Monde. Hébergement et voyage pris en charge. (1)

• **Hong Kong** (31 mars au 6 avril). Première année d'existence de ce jury. Connaissance du cinéma asiatique souhaitée. Hébergement et transport pris en charge. Anglais courant indispensable. (1)

• **Singapour** (Avril). Connaissance du cinéma asiatique également souhaitée. Hébergement et transport pris en charge (sous réserve). Anglais courant indispensable. (1)

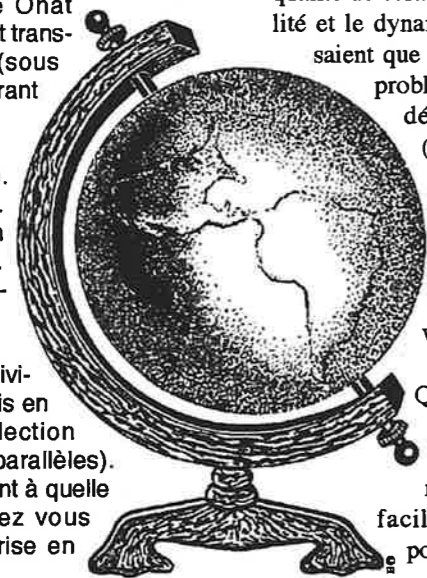
• **Istanbul** (25 avril au 2 mai). Compétition et section du cinéma turc. Le prix de la Fipresci est dédié à la mémoire du critique Onat Kutlar. Hébergement et transport pris en charge (sous réserve). Anglais courant indispensable. (2)

• **Oberhausen** (avril). Courts-métrages. Hôtel et participation aux frais de voyage. Anglais courant indispensable (2)

• **Cannes** (Mai). Jury divisé pour la première fois en deux sous-jurys (sélection officielle et sections parallèles). Préciser impérativement à quelle section vous comptez vous intéresser. Pas de prise en charge particulière. (2)

• **Anncy** (31 mai au 5 juin). Animation. Hôtel pris en charge (2)

Les déclarations de candidatures doivent être adressées dès réception du présent bulletin (1) ou avant le 15 janvier 1999 (2) au Secrétaire Général, Jean Roy à l'adresse du Syndicat. Il est rappelé que le Secrétariat Général de la FIPRESCI ne nous octroie pas toujours une place dans chaque jury, afin d'assurer une rotation entre les pays.



FIPRESCI

Le 4e Festival de Sarajevo

Il y a des jours comme ça... Une matinée, à Paris, dans la canicule du mois d'août; rien d'autre à faire que de s'écouter transpirer, en pensant que, chaleur pour chaleur, une petite escapade loin de la capitale serait une bonne idée. Et là, le téléphone sonne : « Laurent, pourrais-tu aller à Sarajevo vendredi prochain ? » Pour ma première participation à un jury de la Fipresci, j'étais servi... Et donc, le vendredi suivant, je débarquai à l'aéroport de Sarajevo, Bosnie-Herzégovine.

Alors, bien sûr, en arrivant à Sarajevo, les images se bousculent; celles que l'on attend, les immeubles détruits dans la périphérie, les cimetières dans les parcs, les impacts de balles partout. Mais aussi et surtout d'autres, celles d'une ville (et d'un pays) qui redémarre, qui cherche à s'ouvrir de nouveau au monde, une énergie et une vitalité qui rejaillissent sur le festival, créé pendant le siège, et qui en est cette année à sa quatrième édition, s'améliorant (aux dires des « anciens ») d'année en année. Lors de cette édition, la qualité de certaines sections, la convivialité et le dynamisme de l'ensemble faisaient que l'on pouvait, sans trop de problèmes, passer sur certains défauts d'organisation (quelques projections défectueuses, des horaires et une grille un peu trop... souples) qui sont en fait le lot commun de bien des « jeunes » festivals.

Quant au jury de la Fipresci, il se composait de cinq critiques de la même génération, ce qui facilita grandement les rapports.

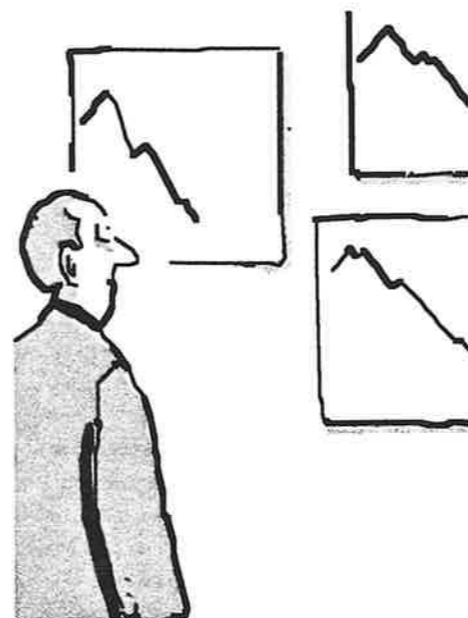
La section la plus intéressante se jouait dans une salle de dimension assez modeste, dans le centre d'art Obala, remis à neuf. Intitulée sobrement « Main Program », la sélection frappe tout d'abord par son aspect hétéroclite et a priori peu intéressant pour des habitués des festivals : des films pris à Cannes, ou à Berlin, un film chinois par-ci, le Lars Von Trier par là... En fait et à l'usage, cette programmation se révéla tout à fait passionnante et tout à fait cohérente. Sans

prise de position théorique fracassante, Philippe Bober, le responsable, propose un ensemble de films qui se « parlent » remarquablement entre eux : ce sont des œuvres au budget modeste mais toutes originales, que ce soit sur le plan des thèmes abordés du mode de narration ou des choix esthétiques. Lors de la délibération, notre jury a souhaité souligner la qualité de cette section, et a donné le prix à *Seul contre tous*, de Gaspar Noé, après une très longue et très riche discussion.

Sarajevo proposait une autre section, dotée d'un jury propre, intitulée « In and Out », et consacrée au jeune cinéma (premier ou second long-métrage) des pays « en transition » - puisque tel est le terme officiel - de cette région du monde, de l'Albanie à l'Ukraine en passant par la Croatie, la Slovaquie, la Macédoine, etc. Sur le papier, l'idée et le programme sont alléchants. A l'arrivée, il a fallu déchanter, en raison de la médiocrité générale des films proposés, ce qui reflète plus l'état des cinématographies de l'Est que des mauvais choix des sélectionneurs. A suivre.

En revanche, la surprise du festival est venue de la dernière section : « Made in Bosnia », a priori peu engageante au vu des films de la section précédente. Ce fut au contraire une véritable découverte (n'allons tout de même pas jusqu'au terme de « révélation »). Incontestablement, quelque chose se passe en Bosnie, et en particulier à Sarajevo. Malgré des conditions encore extrêmement précaires (il faut voir le sous-équipement de l'Académie du cinéma pour comprendre!), de nouveaux réalisateurs font leurs armes dans des supports et des genres divers et donnent des films dans lesquels, chose rare, on sent un vrai désir ainsi qu'un réel regard cinématographiques. Il s'agit là, peut-être, de la réémergence d'une cinématographie; du coup, nous avons décidé de décerner une mention spéciale à l'ensemble du programme « Made in Bosnia » concernant les jeunes cinéastes, en espérant que des réalisateurs et réalisatrices tels que Ines Tanovic, Pjer Zalica ou Jasmila Zbanic transforment bientôt les essais remarquables que sont leurs courts-métrages présentés cette année. Un cinéma à l'image du festival : en devenir.

Laurent Aknin



Voici quelques mois, un questionnaire de deux pages, qui comportait 17 questions, 48 possibilités de réponses et 4 rubriques pour suggestions éventuelles, a été envoyé à un large échantillonnage de nos adhérents. Ce pour les raisons d'efficacité et d'économie que l'on devine, le questionnaire étant accompagné d'un retraitage des trois derniers numéros. Ce questionnaire anonyme (gage supplémentaire de sincérité) a obtenu un taux record de réponses par rapport aux normes habituelles du genre (près de 50 %). Il portait sur le taux de lecture des rubriques régulières, l'appréciation des articles ainsi qu'un jugement sur la présentation et la périodicité.

Le tableau reproduit ci-contre témoigne d'un taux de lecture général que l'on peut estimer des plus satisfaisants. Une seule rubrique paraissant relativement délaissée : celle des comptes rendus de festivals. Ce qui ne constitue pas franchement une surprise, étant donné la surinformation des adhérents

sur ces sujets auxquels s'ajoute l'inévitable décalage d'un bulletin triennal.

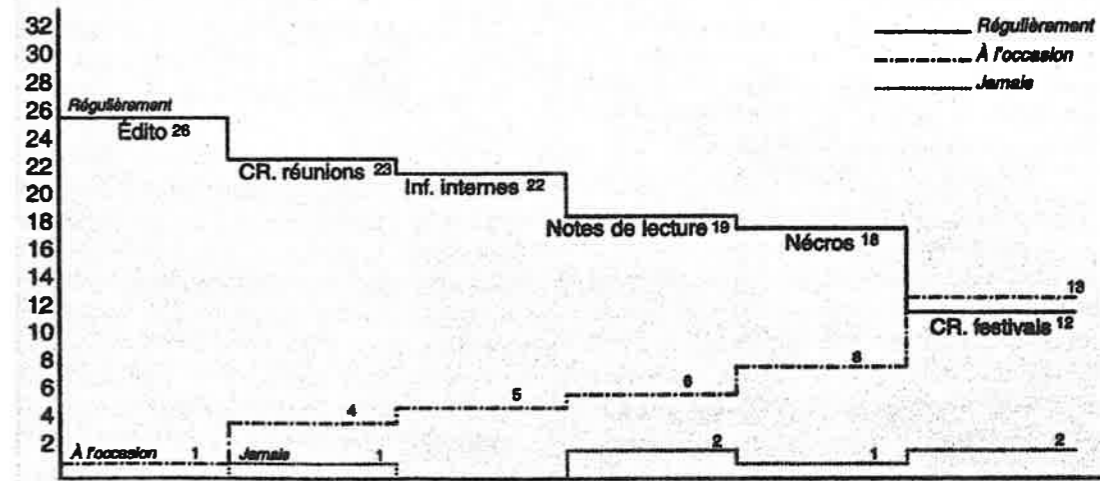
Classiquement, l'intérêt s'éloigne, (quoique dans des proportions infimes) au fur et à mesure de la distance des sujets avec les préoccupations strictement syndicales.

Une évidence qui se confirme avec l'appréciation « qualitative », cette fois sur les articles. Sont, en effet, plébiscités les partis pris strictement informatifs. En particulier (mais qui en serait surpris ?) outre les informations internes à notre syndicat, celles, plus générales, du statut et des droits des journalistes, de l'évolution des textes législatifs ou réglementaires. A l'inverse, les sujets traités sur un mode humoristique ou faisant la part trop belle aux private jokes internes sont fraîchement accueillis.

Recueillant un bon tiers de remarques défavorables, la présentation devrait être revue vers plus de clarté (c'est l'expression qui revient le plus souvent). La question des photos souvent jugées superflues, faute d'une qualité satisfaisante, devrait également trouver réponse

Réponses : conseil 10 / Adhérents 18 / Total 28
Lecture globale :
- Régulièrement : 28/28 - En entier : 21 - En choisissant certaines rubriques : 7

↳ Rubriques permanentes



(modification des conditions d'impression ? choix plus restreint de photos essentielles ? utilisation de dessins au trait ou motifs graphiques ? la question reste ouverte). Quant à la périodicité, elle devrait satisfaire l'ensemble, si elle s'établissait à 4 numéros par an correspondant à des rendez-vous précis.

Enfin, d'assez nombreuses suggestions (de rubrique nouvelles ou d'articles) ont été recensées qu'il serait trop long de citer ici.

Bref, et pour conclure : si la formule de *La Lettre*, mise en place voilà environ deux ans, marque, à l'évidence, un progrès apprécié, l'abandon de ce qui relève, soit du domaine de la cinéphilie traditionnelle, soit de l'esprit potache, lui donnera le visage définitif qu'à l'évidence nous souhaitons à notre bulletin.

Toutes ces observations, qui ont fait l'objet d'un compte rendu détaillé au dernier conseil, seront prises en compte, entre le souhaitable et le possible, par les responsables du bulletin (François Chevassu et Philippe J. Maarek).

Jacques Zimmer

L'HONNEUR PERDU DU CINEMA RENNAIS

Samedi matin, 16 mai 1998, l'ARVOR (parce que l'ARVOR existe encore, et l'Art et Essai aussi, et le cinéma de Recherche aussi), l'ARVOR donc présentait, à 11 h. en séance publique, le premier court métrage d'un jeune réalisateur d'origine rennaise : « SANS LAME ET SANS MANCHE » de Steven Pravong. Or, sur les 50 médias rennais, ou présumés tels, il n'y avait à cette séance, pas 30, pas 10, pas 5, que dis-je pas 2, mais 1 seul de ses représentants attirés. Heureusement, les amis, eux, étaient au rendez-vous ! Certes, c'était un samedi matin, certes l'anticyclone persistait, certes le week-end reste un espace sacré... Chacun aura toutes les bonnes raisons de se justifier. Tout de même, l'affront est de taille... Comme diraient les sociologues, l'absence est hautement significative, pour ne pas dire signifiante !

Le solitaire en question s'appelle Gérard-Louis Gautier. Ca s'écrit G.E., Gé, R.A.R.D., Gérard, trait d'union, L.O.U.I.S., Louis, G.A.U., Gau, T.I.E.R., Gautier, sans « H » ! Il représentait une station locale associative : *Radio-Rennes*... qui faute de moyens, faute de temps et d'argent fait au mieux de ce qu'elle peut dans le domaine culturel. *Radio-Rennes*, ça s'écrit R.A., Ra, D.I.O., Radio, R.E.N.N.E.S., Rennes, comme ça se prononce.

Certes, quelques initiatives avaient pris les devants (celle de *TV Rennes*, par exemple, avec Sophie Chopin...). Mais les autres ? Tous les autres ! Où étaient-ils, à part leur minimum syndical du communiqué de presse ? Le plus curieux, c'est que dans le même temps, certains feignent de s'étonner du peu d'enthousiasme de *Radio-Rennes* à soutenir les plans de promotion de tel ou tel distributeur lors de la sortie d'événements dits nationaux. Quelle importance accorder, par exemple, à la présence effective ou non de *Radio-Rennes* lors de la venue à Rennes de Patrice Chéreau ? Son film à Cannes est déjà l'objet d'un véritable océan promotionnel. La goutte d'eau de *Radio-Rennes* n'ajoutera rien au raz-de-marée. Cette goutte d'eau est pourtant l'une des seules à avoir eu du poids, aux côtés de l'ARVOR, dans le cas de Steven Pravong. Car il y a là le respect et l'attention dus aux forces vives du jeune cinéma français : celui qui débute dans le plus pur incognito. Quelle disproportion par rapport à la grande machinerie cannoise !

Quand on parle de critique, face au système de production, il est toujours de bon ton de s'en remettre au « manichéisme ringard », soi-disant dépassé. Or, précisément, que s'est-il passé à Cannes, cette année 98, concernant la critique ? L'éviction (ou la tentative d'éviction) des locaux du Festival de la représentation de la Semaine de la Critique, c'est-à-dire cette émanation qui provient de ce par quoi la critique existe juridiquement et professionnellement en France, le Syndicat français de la critique de cinéma. Qui en fait partie à Rennes ? Gérard-Louis Gautier. Au moins, sait-il de quoi il parle ! Quand il parle de promotion, quand il parle de cinéma, quand il parle de critique.

Signé : Coplan prend des risques, alias Gérard-Louis Gautier



LA VERITE EST AILLEURS...

Depuis la douzaine d'années consacrée à ce beau métier qu'est la critique de cinéma, je n'avais jusqu'à présent jamais rencontré de problèmes spécifiques avec tel ou telle attaché(e) de presse, malgré le statut fort aléatoire de « pigiste itinérant » qui vous fait valser d'un support à un autre, au gré de l'humeur changeante des rédacteurs en chef... (*)

C'était sans doute trop beau : fan de base de la série *X-Files/Aux Frontières du Réel*, je guettais fiévreusement depuis le dernier Festival de Cannes le calendrier des premières projections de presse du long métrage, afin de pouvoir analyser la nouvelle coupe de cheveux de l'agent Scully et, accessoirement, la schizophrénie galopante de Chris Carter sur grand écran.

Précision utile : le magazine dont je me réclamaient avait prévu de publier une interview de David Duchovny dans le numéro correspondant à la sortie française du dit film...

Première étape : j'appelle gaillardement l'U.F.D et le bureau de Françoise Dessaigne. Comme à l'accoutumée, cette dernière se montre charmante, mais m'indique que la promotion Presse a été confiée à une attachée de presse externe, Mlle Isabelle Sauvanon. Elle me conseille donc de prendre contact directement avec la dame...

Deuxième étape : j'appelle donc Mlle Sauvanon, tombe sur un répondeur et lui laisse donc un message explicite (« moi journaliste vouloir voir film. Quand ? »)... Et j'attends...

Une semaine plus tard, j'attendais toujours.

Deuxième appel à Mlle Sauvanon... Toujours rien. Je retéléphone à Françoise Dessaigne qui m'indique effectivement que d'autres journalistes n'ont toujours pas reçu de réponse non plus. « Elle travaille surtout avec son fichier, vous savez », me console Françoise

Bon, en clair, il faut donc arriver à faire partie de ce listing très privé...

Apparemment, le fait de se réclamer de notre belle organisation syndicale, pas plus que celui de brandir avec véhémence son statut de journaliste professionnel, ne suffit à gagner la confiance — ou l'intérêt ? — des attaché(e)s de presse.

Au bout d'un mois d'attente, j'ai craqué et je suis passé directement aux bureaux de la Fox à Paris.

Malheur : suis-je tombé au moment où les chiffres d'entrées du film venaient d'être communiqués?... Georges Lucas venait-il en personne d'annoncer l'arrêt de la production de sa future trilogie?...

Toujours est-il que je n'ai même pas pu franchir l'accueil, et que Mlle Françoise Dessaigne a proprement raccroché au nez de la standardiste médusée lorsqu'elle lui eut exposé le motif de ma visite. C'est dans ces cas-là que je regrette de ne pas être le fils caché de Steven Spielberg.

Conclusion : je continue à visionner la série *X-Files* (merci au service de presse de *M6*!), mais je n'ai toujours pas vu ce fichu film...

P.S : et si quelqu'un sait comment je pourrais me procurer le dossier de presse du film, voire même le cd-rom interactif édité par la Fox, qu'il me le fasse savoir. Merci !

Kevin Bertrand Collette
(* : actuellement chroniqueur à *CITIZEN K International*...)

Western : que reste-t-il de nos amours? (CinémaAction, 240 pages, 150 F)

Traditionnellement attaché au défrichage des domaines peu (ou mal) traités, *CinémaAction* constitue un pôle de réflexion et de documentation à prédominance universitaire sur les sujets considérés (souvent à tort) comme arides. La revue de Guy Hennebelle s'offre ici une récréation dont le titre souligne le caractère nostalgique. Le préambule s'empresse de désamorcer la critique en précisant, très second degré, qu'il s'agissait, cette fois, de « réunir quelques journalistes, critiques, professeurs et, bien sûr, de simples mais vrais passionnés du genre ». Ce kaléidoscope ne comprenant pas moins de 34 articles, ressemble, en effet, plus à un amoncellement de contributions regroupées, plus ou moins arbitrairement en dix chapitres, qu'à un ouvrage collectif soigneusement structuré au départ. Ainsi « des œuvres charnières » (chap. VIII), réduit à quatre films aurait pu disparaître... Ou donner lieu à un numéro entier. On y apprend, (pour exemple), que le genre devient majeur avec *High Noon* tout en ignorant (au hasard), Mann, Peckinpah ou Eastwood. Ailleurs, et comme d'habitude, la refondation italienne, mises à part les pertinentes analyses de Philippe Ortol, donne lieu à des considérations insignifiantes, incomplètes et constellées de quelques perles. L'Indio de *Pour quelques dollars de plus* devient prêtre, Wyatt Earp est shérif à la page 28, marshal à la 29, etc. Il est vrai que l'auteur de l'article a précisé que la nuance était de peu d'importance, ce qui, loin de l'excuser, aggrave son cas. Reste que ce numéro constitue un pense-bête pratique aisément consultable pour survoler tel ou tel thème.

Marmin (introduction à l'œuvre et florilège critique). Pour ce qui est du style et des thématiques d'un metteur en scène, en effet trop souvent sous-estimé, reportez vous ultérieurement à un ouvrage qui serait — enfin — consacré à Cecil B. DeMille.

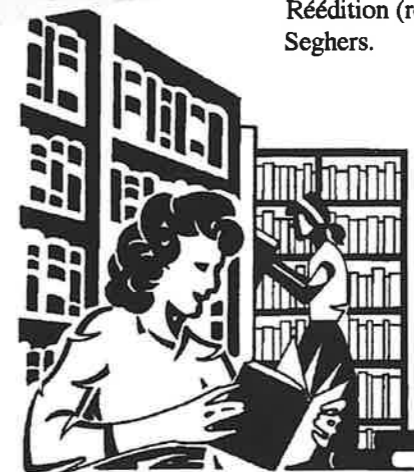
L'invention de la scène américaine (Jean Mottet) L'Harmattan 280 pages. 140 F

Un ouvrage qui se mérite : l'auteur (maître de conférences à Tours) aborde le sujet (le paysage américain comme élément d'importance du cinéma naissant) avec une rigueur universitaire proche du jansénisme. Mais, très vite, la pertinence du propos fait oublier une forme quelque peu rébarbative et la médiocre qualité des photogrammes venant à l'appui de ses rigoureuses démonstrations. Lesquelles convoquent avec bonheur la peinture et la photo aux côtés des pionniers du cinématographe. Parmi ceux-là, Griffith, l'homme qui inventa l'espace cinématographique, occupe, bien entendu, une place prépondérante (voir à ce sujet le passionnant chapitre sur Griffith et l'espace fermé new-yorkais). Brillante démonstration du phénomène d'aller-retour : après avoir utilisé, dès l'origine, le paysage américain à des fins plus diégétiques que simplement décoratives, le cinéma a créé des lieux mythiques qui figurent désormais aux catalogues touristiques.

COMPARTIMENT...
AUTEURS

L'aventure du cinéma direct revisitée
(Gilles Marsolais) Les 400 coups. 360 pages.

Réédition (revue et augmentée) de l'ouvrage édité en 1974 chez Seghers.



Mais sur le fond : que reste-t-il de nos amours ? Pour ce qui me concerne : un amoureux déçu.

Cecil B. DeMille. (Michel Mourlet)
Ed. Durante. 250 pages. 180 F

Prototype de l'escroquerie trop répandue dans l'édition cinéma : le lecteur curieux aura payé 180 F pour très exactement 48 pages d'un récit biographique essentiellement anecdotique suivi d'une foule d'excipients oscillants entre la filmographie (certes utile), et, surtout, des propos inconsistants du réalisateur (« *Etre acteur est un dur travail* »... « *La télévision est là pour longtemps* »... « *Il y a une grande différence entre la technique du théâtre et celle du cinéma* »... « *Ce sabre est le plus beau jour*... » Non, là je plaisante). Enfin, pour « remplir » les sacro-saintes 250 pages, de larges extraits de l'adaptation dialoguée du *Plus grand chapiteau*... et de *Samson et Dalila*. Mieux : cette réédition de l'ouvrage paru en 1968, (*Cinéma d'aujourd'hui*, Seghers), présentée comme « augmentée et mise à jour » est, en fait, amputée des textes de Michel

Il n'est sans doute aucuns terrains plus minés que ceux du « cinéma vérité » et du « cinéma direct ». L'auteur se débarrasse d'entrée de la première notion (à peu près vide de sens et qui ne vécut que comme slogan furtif) pour ne retenir, de la seconde, qu'une « attitude, des méthodes et des techniques propres ». Ce qui lui permettra de faire cohabiter Vertov, Flaherty, Wiseman et Cassavetes. Sans, pour autant, faire totalement l'ellipse sur le dilemme de l'effet de réalité, ce qui l'amène, curieusement, à écrire, de la version de *Shadows* prévue pour l'exploitation qu'elle est « malheureusement truquée, les acteurs y récitant un texte écrit ! ». Ce qui, au demeurant, illustre assez bien que Cassavetes est ici surnuméraire. Par contre, avec les véritables pensionnaires du cinéma direct, les analyses de Marsolais sont aussi justes que passionnantes (voir le chapitre Flaherty où il intègre, sans pour autant dévier de son propos, les récentes découvertes sur les méthodes réelles du grand homme). Il ne manque rien ni personne à cette approche d'un phénomène dont Marker définit peut-être l'essentiel en disant : « *La vérité n'est peut-être pas le but, elle est peut-être la route.* »
Jacques Zimmer

Cartes Vertes pour 1999

IN MEMORIAM

Deux confrères et amis nous ont quittés au cœur de l'été, qui avaient l'un et l'autre fait preuve, dans leurs tribunes et à leurs rythmes respectifs, d'une belle intégrité critique, qu'il nous faut saluer.

Jean de Baroncelli, tout d'abord, décédé le 31 juillet à Paris, sa ville natale, dans sa quatre-vingt-quatrième année. « Une institution », comme le présentait Christian Viviani dans notre *Dictionnaire de la critique*. Trente ans durant, de 1953 à 1983, il avait tenu en effet la rubrique cinématographique du *Monde*, avec une compétence, un souci d'objectivité (cet idéal après lequel nous courons tous) et un bonheur d'écriture qui ne sont



jamais démentis. Je le côtoyais régulièrement, chaque fin décembre à l'occasion de la remise du Prix Delluc, dont il était l'un des piliers. On se voyait aussi assez souvent à Cannes, dans l'ambiance feutrée du Grand Hôtel. Sa conversation toujours brillante, sa parfaite connaissance de l'actualité du cinéma (bien qu'il eût décroché depuis longtemps), la pertinence de ses jugements (n'excluant pas une discrète impertinence) m'enchantaient. On a beau être de sang noble (marquis de Baroncelli-Javon), on n'en est pas moins homme de tempérament et de convivialité. Dans la préface qu'il avait rédigée aux écrits de son père, le cinéaste Jacques de Baroncelli (publiés par l'Institut Jean Vigo, 1996), Jean disait : « La plus évidente de ses qualités était son charme. Charme dû à la douceur de sa voix, à son intelligence, à sa culture, à son humour, à son élégance et à son extrême courtoisie, à ce qu'il me faut bien appeler son aristocratie foncière. » Cet éloge peut s'appliquer mot pour mot à son fils. A sa veuve, Sophie Desmarests, nos condoléances tardives et émues.

Claude Beylie

A **Jean Wagner**, terrassé par une attaque cérébrale, aux premiers jours d'août, c'est une amitié de plus longue date qui me liait. Nous avions fait pratiquement nos débuts ensemble, à *Cinéma 58*, avec — comme troisième mousquetaire — le cher Michel Delahaye. Leur cadet à tous deux, mais ayant déjà le pied mis à plusieurs étrières, je les avais entraînés dans la folle aventure d'*Education et cinéma*, une

La campagne de renouvellement des cartes vertes pour 1999 est en cours. Tous ceux d'entre vous qui n'ont pas encore reçu le dossier de renouvellement, ou qui font une demande pour la première fois, doivent s'adresser d'urgence à la Fédération Nationale de la Presse Française, 13 rue Lafayette, 75009 Paris, téléphone 01.53.20.90.55 (demander Mme Béatrice Thévenin) pour le recevoir.

S'il s'agit d'une première demande, ou si vous avez eu un problème particulier cette année (changement de support, etc.), notre représentant au sein de la Commission se tient à votre disposition (Philippe J. Maarek, 41 rue du Colisée, 75008 Paris, fax 01.43.59.57.03). Il est rappelé que, même s'il s'agit d'un renouvellement, la Commission est particulièrement vigilante sur le fait que les justificatifs demandés soient joints au dossier, et, en particulier, que les journaux COMPLETS, et non de simples photocopies, y figurent.

En cas de perte d'emploi, si vous êtes un membre cotisant de notre Syndicat depuis un an au moins, et si vous avez eu une carte verte pendant la même durée au minimum, nous pouvons vous faire bénéficier, à titre provisoire, d'une carte au titre du Syndicat. Dans ce cas, il faut contacter directement Philippe J. Maarek qui vous expliquera la procédure.

Comme d'habitude, les cartes seront envoyées dans la toute dernière semaine de janvier. Il est donc inutile de vous inquiéter si vous ne les avez pas reçues auparavant : l'envoi « en bloc » permet aux détenteurs des cartes aux millésimes de l'année passée dont le dossier n'a pas encore été traité de

ne pas pâtir devant les caisses des cinémas de la présence d'autres journalistes, eux déjà détenteurs de la carte au nouveau millésime.

Quant à l'utilisation des cartes, depuis plusieurs années, nous avons obtenu que les principaux supports bénéficient de cartes valables TOUS LES JOURS ET SUR TOUTE LA FRANCE. En revanche, les journalistes attachés à des supports de presse régionaux ou locaux (« radios locales privées » notamment), disposent de cartes limitées à leur territoire de diffusion (ne pas hésiter à demander dans ces cas des cartes valables sur plusieurs départements limitrophes — mais non à la fois à Paris et Perpignan, par exemple, si vous travaillez pour une radio de cette dernière ville !).

En cas de problème lié à l'utilisation de la carte durant l'année, enfin, il faut envoyer un courrier le signalant à notre représentant, qui le fera suivre à la Fédération Nationale des Cinémas Français, afin qu'elle informe la salle de cinéma de ses obligations. A ce propos, les projections dans les rares cinémas non affiliés à la FNCF (la salle qu'avait achetée Jean-Pierre Mocky, par exemple), ou les projections exceptionnelles dans des lieux qui ne sont pas des cinémas commerciaux, et, bien évidemment, les projections dans les festivals de cinéma, sont exclues du champ de la carte verte. Inutile, donc, de réclamer comme un dû l'entrée à la projection d'un film avec accompagnement orchestral — mais rien n'interdit une négociation diplomatique avec un attaché de presse, puisque la carte atteste tout de même de l'état de Critique de Cinéma de son porteur !

Philippe J. Maarek

30 % et droits d'auteur...

LES 30 % (FEUILLETON, SUITE, MAIS PAS ENCORE FIN)

L'an dernier, la discussion de la loi de finances au Parlement avait amené l'heureuse surprise d'une reconduction de la déduction habituelle (toujours plafonnée à 50000 F).

Cette année, l'Assemblée a tranché en s'inscrivant dans une démarche générale de suppression des « niches fiscales », point de vue honorable d'un gouvernement de gauche auquel acquiesce, au demeurant, tout un chacun. Pourvu que la niche ne soit pas la sienne.

En fait, ici, chacun marche sur des œufs : des parlementaires bénéficiant de réductions fiscales bien plus importantes que les malheureux journalistes, un gouvernement qui, comme tout gouvernement, ressent comme personne les effets du pouvoir médiatique, des intéressés, enfin, qui, connaissant bien la profession au quotidien, susurrent tout bas qu'à confondre en un même statut le grand reporter et le correspondant en charentaises... (Fallait pas le dire tout haut ? Désolé !)

Bref : les 30 % revenant à l'ordre du jour, les pouvoirs publics ont prévu un abattement forfaitaire (dite « allocation pour frais d'emploi ») d'un montant de 30000 F qui interviendrait avant l'abattement de 10 + 20 % de l'ensemble des salariés. Tous calculs effectués, y gagneraient les revenus inférieurs à 9250 F mensuels. Y perdraient : tous les autres.

Cet abattement serait dégressif, par tiers jusqu'à l'an 2000.

Les syndicats n'ont pas manqué de rappeler de précédentes déclarations selon lesquelles « aucun journaliste ne serait pénalisé ».

Montant du plafond, calendrier d'application, utilisation du fond de compensation (lequel, s'il s'orientait vers une logique salariale au sein de l'entreprise

pourrait ignorer certaines catégories de pigistes) : autant de questions qui demeurent ouvertes à la négociation. Et aux modalités d'application.

LES DROITS D'AUTEUR (SUBTILITES)

Rappelons d'entrée, et comme une évidence, qu'il ne faut pas confondre le « paiement en droits d'auteur » (sur lequel il y aurait, par ailleurs, beaucoup à dire) et le « droit d'auteur ». Celui-ci recouvre deux domaines fort différents :

- **Les droits patrimoniaux** que le dit auteur cède, classiquement, pour une première parution contre rémunération. Mais l'entreprise peut faire figurer dans le contrat l'abandon de ces droits par l'auteur. Elle ne s'en prive pas. Par contre, si aucune précision de ce genre ne figure à l'origine de l'accord, toute reprise de publication, quel que soit le support, doit faire l'objet d'un accord de l'intéressé. Lequel peut traiter sur la base, généralement admise de 50 % des droits d'origine, mais également abandonner ces droits dérivés.

Bien entendu, Internet fait partie des « supports ».

- **Le droit moral** : celui-ci est inaliénable (toute clause en prévoyant l'abandon est réputée sans valeur légale). Il permet de s'opposer à toute modification (coupure, ajout, etc.). Comme il rend possible d'exiger sa signature (ou, au contraire, d'obtenir l'anonymat).

On mesure combien ces dispositions sont fragiles et sujettes à interprétation. D'autant que la multiplication des réseaux parallèles et la généralisation des photocopillages nécessitent de multiples ajustements aux textes existants.

A suivre, donc...

Jacques Zimmer

revue fantôme née à l'ombre de la Cinémathèque de la rue d'Ulm, dont nous rédigions la quasi intégralité des textes. On s'amusait bien, et les repas pris chez Jean avec sa compagne d'alors, avec parfois Francis Lacassin pour commensal, restent ancrés dans mes souvenirs — gastronomiques et culturels. Le maître de céans nous étonnait par sa pratique imbatable du cinéma (le western surtout, son cheval de bataille), de la photographie et plus encore du jazz, où il finit d'ailleurs par se spécialiser (à *Télérama*). Nos rencontres ensuite s'espacèrent, mais j'eus l'opportunité de faire éditer son bel opuscule sur Anthony Mann à l'*Anthologie du cinéma*. Et il y eut aussi quelques soirées mémorables chez Jean-Pierre Melville (auquel il consacra une monographie de référence chez Seghers). Moins connus, ses romans — notamment *Humain*, où notre joyeuse équipe est allusivement citée, sous pseudonymes — sont à découvrir absolument. Il avait soixante-neuf ans et laisse un fils.

C.B.



Alain Philippon a mis fin à ses jours le 27 août dernier à l'âge de cinquante et un ans. Il fut l'un des membres du comité de rédaction les plus actifs des *Cahiers du Cinéma* entre 1981 et 1988, avant que la revue ne prenne le virage considérable qui l'a amenée à son style actuel. Enseignant aux universités Paris III et Paris VIII, il a publié plusieurs ouvrages sur des cinéastes français contemporains qui ressortissent plus au domaine de l'essai universitaire qu'à la biographie critique habituelle, mêlant sa connaissance des sciences humaines et sociales à sa connaissance critique du cinéma : *Jean Eustache* (Editions de l'Etoile et *Cahiers du Cinéma*, 1986), *André Téchiné* (Editions de l'Etoile et *Cahiers du Cinéma*, 1988), *A nos amours de Maurice Pialat* (Yellow Now, 1989) et *Jacques Doillon, entretiens* (Yellow Now, 1991). Après un court-métrage en 1985, *La Femme sans ombre*, il avait réalisé un long métrage en 1990, *Les Filles du Rhin*.

P.J.M.



CANDIDATURES AU JURY DE LA CAMERA D'OR

Les candidats pour le jury de la Caméra d'Or au prochain festival de Cannes sont priés de se faire connaître par courrier ou fax à l'adresse du Syndicat avant le 15 décembre (délai de rigueur).

COLLABORATIONS A LA LETTRE

Si vous désirez publier un article dans l'une des prochaines *Lettres* du Syndicat (dossier, expériences professionnelles, humeur(s), etc.), n'hésitez pas à contacter directement Philippe J. Maarek pour le proposer (41 rue du Colisée, 75008 Paris, tél: 01.42.25.85.82 fax 01.43.59.57.03). Attention: le prochain numéro boucle le 15 janvier 1999!

COTISATION DE 1998

Il est (enfin) temps de payer votre cotisation pour 1998 (250 francs) si vous ne l'avez pas fait. Il est rappelé que les personnes n'ayant pas réglé leur cotisation de 1998 ne pourront pas voter lors de l'Assemblée Générale du 8 février, et que ceux qui ne l'ont pas réglée en 1997 et 1998 seront

BREVES

Après le succès de la manifestation « Images, Signes et Ponctuation », l'association CinéSignes s'est constituée. Son objet : faciliter l'accès du cinéma français aux spectateurs sourds, qui, faute de sens auditif, ne vont au cinéma que pour voir des films en version originale sous-titrée. CinéSignes a pour objectif la sensibilisation des professionnels du cinéma à ce problème, la promotion du sur ou sous-titrage en français des films nouveaux de langue française, ainsi que des œuvres faisant partie du patrimoine cinématographique. Pour tout renseignement, s'adresser à notre confrère Guy Jouannet (23 rue de Paris, 94220 Charenton Le Pont, tél. 01.43.76.97.37)

Notre consœur Denitza Bantcheva, qui n'est pas seulement critique de cinéma, vient de publier un recueil de nouvelles, *Dessaisissement*, paru aux éditions Cahiers Bleus/Librairie Bleue.

Les vœux de début d'année qui illustrent la première page du présent bulletin sont un présent de notre confrère algérien Abdelhakim Meziani, membre d'honneur de notre syndicat depuis deux ans. Merci ami !

P.J.M.

PETITES ANNONCES

◆ Recherche affiche petite taille festival de Cannes 1985: couple de danseurs d'après Marey (je crois). S'adresser à Simone Suchet : Tél : 0.46.36.0.26; Fax : 01.44.62.03.11. Courriel : SIMONE.SUCHET@wanadoo.fr

◆ Cause double emploi, vends matériel informatique Apple excellent état :

1/ Unité centrale Macintosh Quadra 800, 32 M° de mémoire vive, avec en sus carte processeur Power PC 66,7 Mz (équivalent PowerMac 6100/66) ; sont aussi inclus une carte vidéo interne pour second écran, un lecteur CD-Rom interne, un lecteur/enregistreur de sauvegarde magnéto-optique interne (128 Mo). Machine idéale pour journaliste faisant aussi des petits travaux de PAO. Prix, compte tenu des améliorations : 5.000 francs à débattre ;
2/ Disque dur externe Formac Pro 1000 pour Macintosh, 1 Ga, encombrement réduit et complètement silencieux (modèle à évacuation de chaleur "naturelle", sans ventilateur) ; prix 600 francs ;

3/ 10 cartouches Syquest d'origine 44 Mo, peu servi, 100 francs l'une ou 750 francs les dix ;

4/ Quelques logiciels et accessoires pour Macintosh.

Contactez Philippe J. Maarek, 41 rue du Colisée, 75008 Paris, tél 01.42.25.85.82, ou fax 01.43.59.57.03.

La Lettre du Syndicat de la Critique

73 rue de Loumel 75015 Paris
Tél : 01 45 75 68 27 — Fax : 01 40 59 03 99
E Mail : critique@club-internet.fr

Directeur de la publication

François Chevassu

Rédaction et réalisation

Philippe J. Maarek

Ont participé à ce numéro

Laurent Aknin, Claude Beylie, Kevin Bertrand Colette, Sylvain Garel, Gérard-Louis Gautier, Jacques Zimmer

Photographie : Daniel Kieffer (p 5)